



PROGRAMME DE FORMATION

Conduire une opération en quartier ancien

(référence F10-2)

Objectifs

- Définir les besoins en termes d'ingénierie et rédiger les cahiers des charges adaptés
- Maîtriser les outils de l'ingénierie financière et opérationnelle (bilan prévisionnel d'opération / calendrier d'opération, d'investissement / plan de trésorerie)
- Poser les questions structurantes relatives à la fiscalité des opérations (régime, TVA...)
- Cheminer vers la contractualisation du projet en tenant compte des spécificités propres aux opérations en quartier ancien
- Adapter la conduite opérationnelle d'un projet aux spécificités des quartiers anciens (gestion intercalaire, protection des personnes et des riverains, négociation, pilotage, commercialisation...)

Public

Directeur, chef de projets, responsable d'opérations, juriste, assistant(e) de responsable d'opérations

Prérequis

Avoir suivi la formation "Intervenir en quartier ancien" ou disposer des connaissances équivalentes

Méthodes et support

Alternance d'exposés et de présentations de cas pratiques, échanges avec les participants. Un support de cours sera remis à chaque participant.

Durée

2,00 jour(s)
14:00 heures

Informations complémentaires

Intervenant

Formation animée par un consultant en Urbanisme et Habitat

Parcours formation

- Renouvellement urbain
- Responsable d'opérations

Point fort

Un intervenant passionné et spécialisé dans les quartiers anciens

A noter

Cette formation vous propose une méthodologie adaptée à l'intervention en quartier ancien, de l'ingénierie préalable à la contractualisation et la conduite opérationnelle en intégrant les contraintes réglementaires et financières

www.scet-formation.fr

SCET - 52, rue Jacques Hillairet 75612 PARIS cedex 12
SA au capital de 26 608 000€ RCS Paris 562 000 349 SIRET 562 000 349 02188
SCET Formation - Tél. : + 33 (0) 1 53 44 06 14 ou 06 42 – courriel : formation@scet.fr

Activité enregistrée sous le n° 11754199575 auprès du préfet de la région Ile-de-France - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat





Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr

www.scet-formation.fr

SCET - 52, rue Jacques Hillairet 75612 PARIS cedex 12

SA au capital de 26 608 000€ RCS Paris 562 000 349 SIRET 562 000 349 02188

SCET Formation - Tél. : + 33 (0) 1 53 44 06 14 ou 06 42 – courriel : formation@scet.fr

Activité enregistrée sous le n° 11754199575 auprès du préfet de la région Ile-de-France - *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat*





Contenu

Rappel des grands fondamentaux de la conduite opérationnelle pour l'aménageur

La conduite opérationnelle du projet par étape

- L'ingénierie pré-opérationnelle
- L'ingénierie financière et opérationnelle
- Cheminer vers la contractualisation de l'opération

La contractualisation: enjeux sous-jacents et cadre méthodologique d'appréciation des risques

- Les missions de l'aménageur en quartier ancien : adéquation entre objectifs et moyens
- Les responsabilités du concédant
- Les risques spécifiques
- Comment maîtriser les aléas en quartier ancien ?
- Conseils méthodologiques

Spécificités de la conduite opérationnelle en quartier ancien